



PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

## COMMUNE DE COLOMARS

### PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES D'INCENDIES DE FORÊT

#### RÈGLEMENT ET CARTE DES TRAVAUX

Pour le Préfet,  
Le Secrétaire Général  
SGAD-B 3656



Frédéric MAC KAIN

Octobre 2015

Prescription du PPRIF : 16 décembre 2003

Délibération du Conseil Municipal : 20 avril 2015

Enquête publique: du 13 mai au 17 juin 2015

Approbation du PPRIF : Arrêté du **23 NOV. 2015**

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER  
ALPES-MARITIMES  
SERVICE EAU RISQUES

